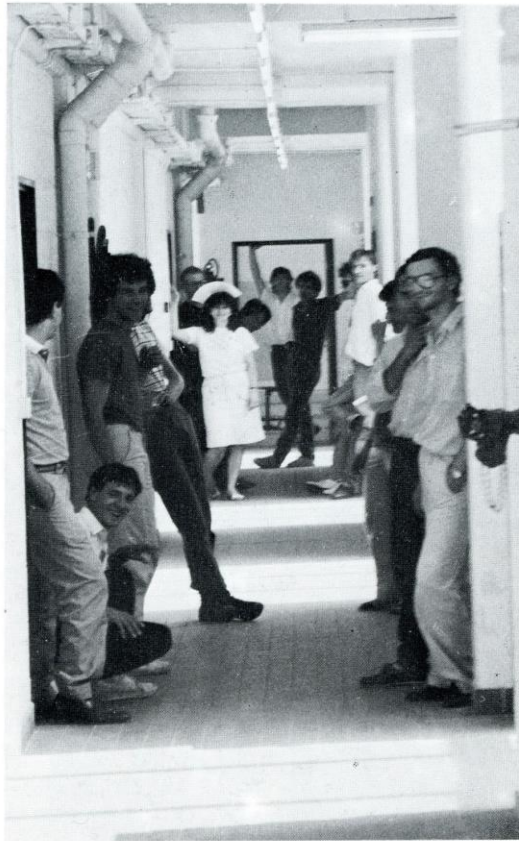




## les ateliers d'été de Cergy maîtrise d'œuvre urbaine



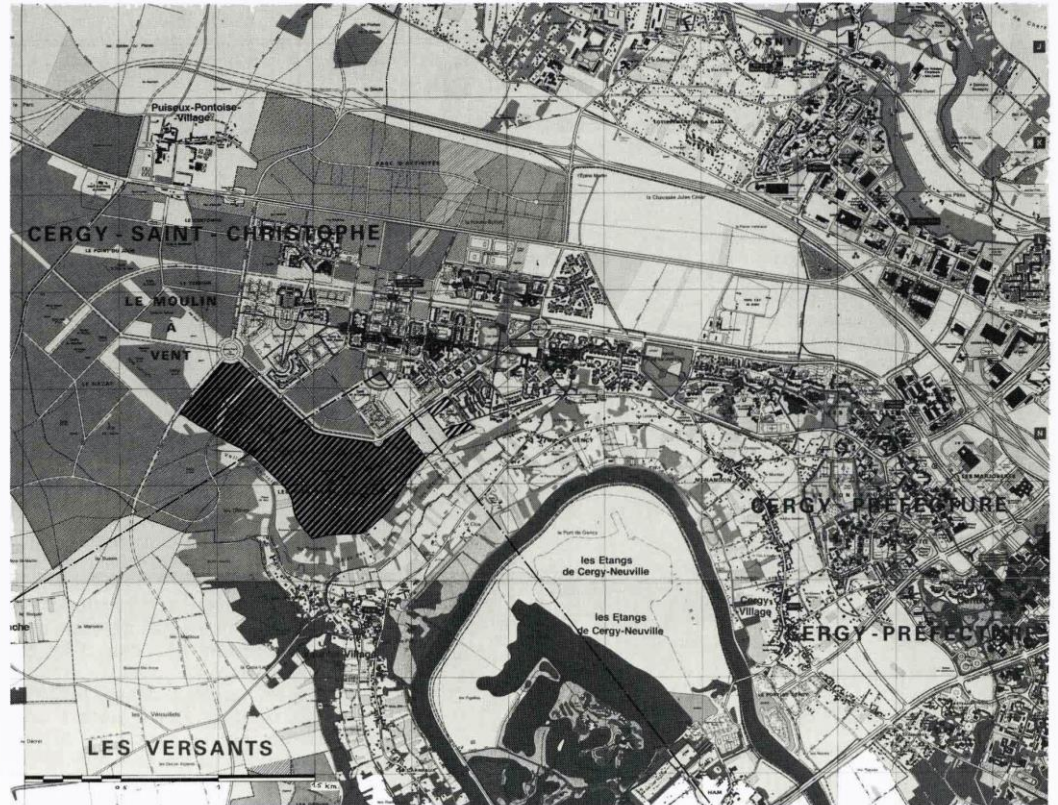


Bilan de l'Université d'été

# Cergy – première session

Bertrand Warnier *Directeur des Etudes*

La notoriété d'une ville se mesure à son rayonnement international. Sa créativité aussi. Il suffit pour s'en convaincre de songer à la concurrence que se livraient les villes italiennes de la Renaissance. Cergy-Pontoise l'a compris, qui organise depuis cette année une université d'été ouverte à tous les étudiants en urbanisme, français ou étrangers, attirés par les synergies (\*) de Cergy ! Avant de lancer le programme de la session de 1984, le conseil pédagogique dresse un bilan des travaux exécutés cette année par les étudiants et l'on s'aperçoit que par-delà la compétition économique à laquelle se livrent les villes, celle des formes de pensée, donc des formes urbaines, n'est pas moins active. C'est le mérite des ateliers d'été, de permettre et d'encourager cette confrontation en vraie grandeur.



La création de grandes écoles (1) dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise s'est échelonnée depuis 10 ans, et, par contrecoup, a entraîné des activités liées à leur présence : débats, festivals, création nouvelle, etc.

La dernière née : l'Association des « Ateliers d'Été de Cergy », présidée par Bernard Hirsch, s'est installée pendant le mois de juillet dans la nouvelle Ecole nationale d'Art en centre ville (2).

## Le milieu universitaire d'abord

Bien que souvent considérées comme une sorte de laboratoire sur le terrain d'expériences urbaines, sociales, architecturales, techniques, etc., les villes nouvelles n'ont cependant pas pénétré les milieux universitaires qui en sont restés généralement à l'écart en spectateurs critiques.

L'université d'été de Cergy a voulu rompre avec cette séparation entre praticiens et chercheurs enseignants

de telle manière que chaque partie prenante y trouve son intérêt.

Les villes nouvelles disposent, en effet, de programmes et de terrains *en vraie grandeur* et dont l'étude peut très bien servir de support à des projets d'étudiants.

Ces programmes sont de toutes natures et généralement exceptionnels par leur taille. Cela oblige à mettre au point une *échelle urbaine* à la dimension des besoins qui se manifestent dans toutes les agglomérations existantes ; échelle qui, à l'évidence, doit faire partie des enseignements des derniers cycles universitaires.

La confrontation entre des doctrines et des enseignements professés en différents lieux a une valeur pédagogique très forte tout comme l'émulation provoquée par une rencontre internationale.

## Les villes nouvelles ensuite

Le brassage d'idées provoqué par des projets de nature différente, voire opposée, les « images » et les démar-

ches proposées par des équipes de conceptions extérieures à celles qui ont la responsabilité de la réalisation sont autant d'*apports* nouveaux même s'ils sont contradictoires. Ils peuvent être entendus comme des critiques ou des remises en question. Ils peuvent aussi être un enrichissement.

L'Établissement Public d'Aménagement de la ville nouvelle, principal partenaire des Ateliers d'Été de Cergy dont il est à l'origine est pour sa part convaincu de l'intérêt de ce type de dialogue et tire déjà avec profit les leçons de sa première expérience.

Le thème proposé en 1983 aux universités « partenaires » des Ateliers d'Été de Cergy portait sur un quartier de 2 000 à 2 500 logements auquel s'ajoutent tous les équipements d'accompagnement, mais aussi des terrains réservés pour des activités (en particulier des activités tertiaires). Mais c'est surtout l'exploitation d'un

(\*) **Synergie** : Action coordonnée de plusieurs organes, association de plusieurs facteurs qui concourent à une action, un effet unique. *Dict. Le Robert.*

(1) ESSEC, Ecole Normale, IUT Génie civil, ENSEA, Ecole nationale d'Art, etc.



site délicat et attractif : bien orienté et en position dominante sur les étangs de Cergy et un vallon boisé.

A la fois exposé aux vues mais aussi disposant d'un panorama unique en région Ile de France, il s'agit de la mise en valeur d'un lieu exceptionnel.

### Les thèmes d'études

**Le programme :** outre l'installation dans le quartier des logements, des bureaux et de leurs annexes scolaires, sportives et socio-culturelles, il convenait de faire preuve d'imagination supplémentaire et de :

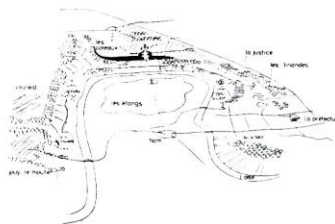
- rechercher des « programmes » ayant une vocation spécifique liée aux atouts de la localisation et de la configuration des lieux ;
- préserver en piémont du coteau quelques implantations pour des

équipements nécessitant des espaces aérés, et demandant peu de bâti.

**La structure urbaine et le type d'habitat :** la beauté du site et le privilège de la position dans la ville devaient inciter à :

- organiser des constructions en densité élevée tout en portant une grande attention à l'échelle intime des espaces de vie ;
- assurer une protection accrue contre les nuisances apportées par la densité élevée ;
- favoriser les échanges directs entre les lieux bâtis et la verdure du coteau ;
- donner au maximum de logements le plus grand contact avec la vue vers le centre de la boucle de l'Oise.

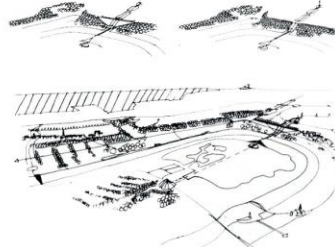
QUEL SORTI POUR LES COTEAUX DE CERGY ?



**Le paysage et la silhouette :** l'insertion de ce quartier devait prendre en compte le paysage à l'échelle de toute la ville :

- valoriser le caractère végétal du coteau ;
- traiter le contact avec le bâti ;
- accentuer les traits caractéristiques du site par un jeu approprié de terrasses.

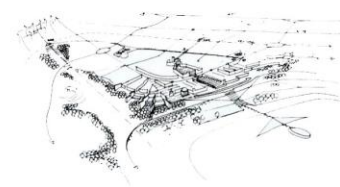
VALORISER LE CARACTERE VEGETAL DU COTEAU



La proposition de silhouette du quartier, point fondamental de l'étude, devait être une réponse aux questions suivantes :

- quel type de couronnement pour les coteaux ? ;
- quelle volumétrie... ? Quelle ponctuation verticale ? ;
- quelle relation entre la silhouette et le plan ?

QUEL RAPPORT ENTRE SILHOUETTE ET PLAN



### L'organisation matérielle

L'organisation des Ateliers d'Eté se déroule en trois temps : premièrement, préparation du « programme de travail » par l'Etablissement public d'Aménagement sur un sujet ayant trait à l'aménagement d'un quartier de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Deuxièmement, dans le cadre d'un cursus universitaire annuel normal, les étudiants diplômables suivis par leurs enseignants sont invités à prendre part à l'étude sur la base du programme proposé par l'Etablissement public. Troisièmement, confrontation des différents travaux dans les ateliers de l'Ecole nationale d'Art de Cergy au mois de juillet.

Durant ce court stage, les étudiants sont appelés à prendre une meilleure connaissance de la ville nouvelle (exposés, visites sur la ville, conférences, débats, expositions, projections cinématographiques), du pays : cette année, les étudiants ont effectué un voyage en Bourgogne qui consistait à visiter des sites comparables au quartier étudié : Auxerre, Avallon, Semur en Auxois, Besançon, Langres, Provins, etc. et du sujet traité ; ils sont ensuite tenus de reprendre leur projet en fonction des remarques suscitées par le débat.

Dans ce cadre, un conseil pédagogique (3) a été mis en place. Il prend auprès de chaque étudiant le relais de ses enseignants et apporte aux différentes équipes leur propre point de vue.

(suite page 10)

La confrontation fut un des atouts majeurs de l'Atelier d'Eté. En regroupant les étudiants et professionnels de l'aménagement et de l'architecture, il fut révélateur d'une grande discordance entre les interlocuteurs et eut ainsi le mérite de dévoiler les innombrables sources de blocage entre les idéologies conceptuelles théoriques des écoles d'architecture et les réalités opérationnelles concernant la maîtrise d'œuvre urbaine.

En tant que participant aux Ateliers, je dois sur ce point lever l'ambiguïté qui a régné dans l'esprit des étudiants durant le stage. Les objectifs réels du travail sur les coteaux de Cergy-St-Christophe n'avaient généralement pas été compris, fait qui s'est traduit par la grande disparité dans l'avancement des projets. A leur arrivée, les deux projets achevés ne l'avaient pas été pour les besoins des Ateliers d'Eté, mais avaient fait l'objet de sujets de diplômes soutenus précédemment. Il n'est pas apparu de manière évidente et spontanée que le but de ces rencontres était avant tout pédagogique, aussi bien au profit des étudiants en quête de connaissances nouvelles que pour les aménageurs désireux de s'interroger sur le cadre de conception habituel imposé par la maîtrise d'œuvre urbaine actuelle.

Matériellement, le fait de travailler sur un même programme et sur un même site dans un même endroit fut de toute évidence bénéfique pour l'ensemble des participants. L'échange constant entre les étudiants et leurs travaux permit un inévitable regroupement par « école de pensée ». Ainsi, les équipes ayant des préoccupations urbaines analogues telles que Bruxelles, Barcelone, Versailles ou Nancy ont pu orienter les débats autour d'une réflexion sur l'analyse urbaine. D'une manière commune, les travaux présentés par ces équipes, quoique différents dans leur définition de la « forme » urbaine, se rapprochaient par une réflexion sur le « type » et l'étude de la morphologie. Les projets de ces équipes s'appuyaient sur un travail de découpage du terrain donnant lieu à une trame urbaine. Le seul travail présentant une étude exhaustive sur le site lui-même fut celui des paysagistes de Versailles. Les autres équipes proposèrent des projets dénotant de grandes différences dans les démarches conceptuelles. Les deux projets japonais furent révélateurs de l'écart idéologique séparant l'urbanisme moderne d'Europe occidentale de l'urbanisme souvent éclectique et constructiviste du Japon actuel. L'équipe américaine de Rhode Island se révéla un bon intermédiaire entre les deux démarches majeures en produisant un plan fondé sur un principe de découpage orthogonal. Ce projet présentait en outre un grand souci de la définition de la forme architecturale.

Pour conclure, il semble évident que le bénéfice essentiel pour les participants provenait des contacts quotidiens inhabituels ainsi que de la comparaison pièce à pièce de leurs différents projets. Du côté des aménageurs, il semble que certains projets soient apparus comme difficilement intégrables à la conception opérationnelle des villes nouvelles. Il n'en reste pas moins qu'un tel apport d'idées et de notions d'analyse représente un acquis précieux.

**Jean-Michel Culas** Etudiant à l'Ecole d'Architecture et d'Urbanisme de Versailles

### Les participants aux Ateliers d'Eté de Cergy

L'objectif fixé par l'Association était simple :

- appel à des universités françaises et étrangères ;
- pas plus de deux étudiants par université ;
- nombre maximum de participants 25 à 30 ;
- volonté de « s'ouvrir » sur plusieurs disciplines complémentaires en matière de « maîtrise d'œuvre urbaine » : Architecture, Paysage, Travaux Publics, Urbanisme, Arts Plastiques...

En juillet 83 ont été effectivement représentées :

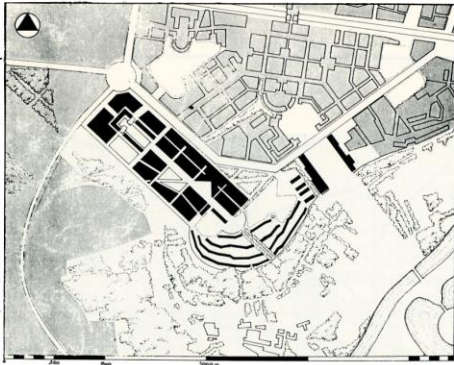
#### • Les écoles françaises suivantes :

- UP 3 Versailles,
- UP de Nancy,
- UP de Strasbourg,
- L'ENSAIS,
- L'Ecole du Paysage de Versailles.

#### • Les écoles et universités étrangères suivantes :

- La Cambre à Bruxelles (Belgique) ;
  - L'Ecole d'Architecture de Barcelone (Espagne) ;
  - L'Institut universitaire de Venise (Italie) ;
  - L'Université de Kyoto (Japon) ;
  - La Rhode Island School of design (USA) ;
  - L'Ecole d'Architecture de Gand.
- Tous les étudiants étaient des étudiants de dernier cycle. Certains d'entre eux étaient récemment diplômés ; d'autres ont profité de l'occasion pour en faire leur sujet de diplôme.

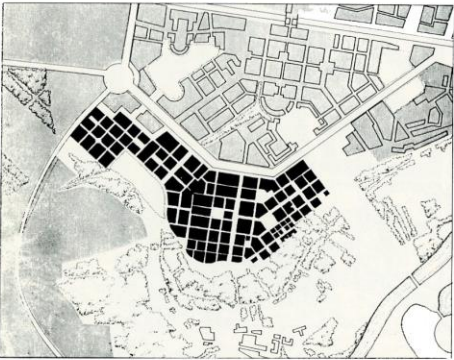




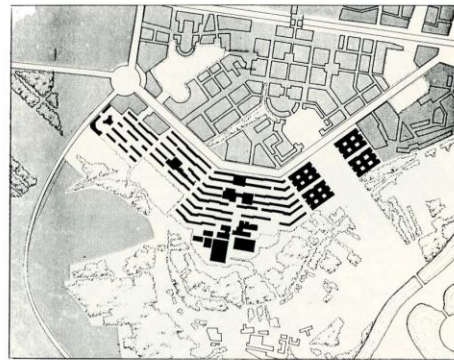
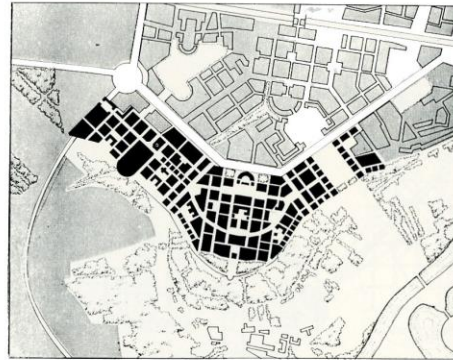
1

1. - Barcelone : F. Dominguez, M. Bosch Arago.
2. - Bruxelles : V. Neve de Mervignies, G. de Jerphanion.
3. - Bruxelles : O. Pletser, F. Dispaux.
4. - Gand : L. Verheyen.
5. - Kyoto : K. Ueda.
6. - Kyoto : M. Takeda.
7. - Nancy : L. F. Reitz, F. Percheron.

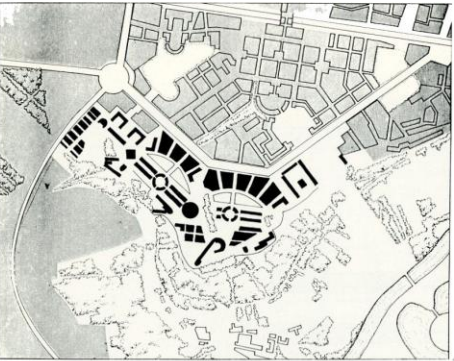
8. - Rhode Island : A. Barnaba, P. Scott Cohen.
9. - Strasbourg Enais : J. Boy.
10. - Strasbourg Upa : C. Horn.
11. - Venise : F. Maletti, A. Zanoletti.
12. - Versailles Paysage : M. Hoessler, H. Bava.
13. - Versailles Upa : J.-M. Culas, F. Durand.



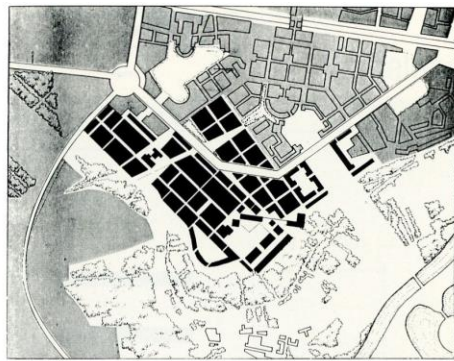
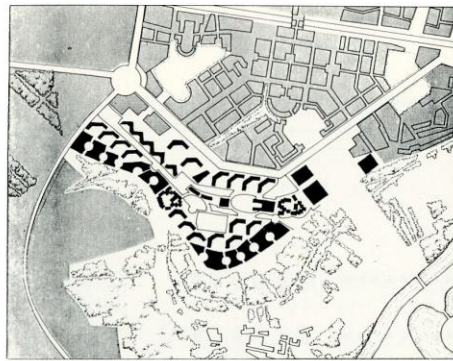
2



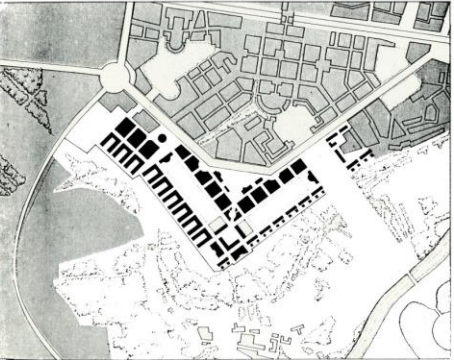
3 | 4



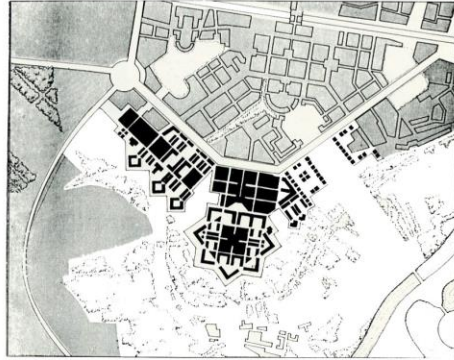
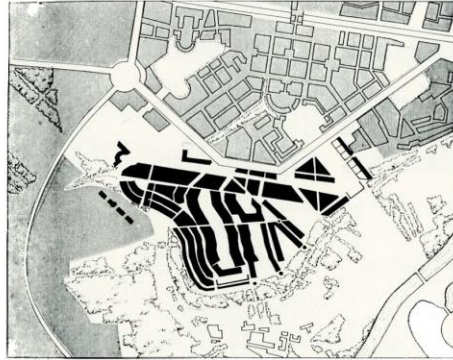
5



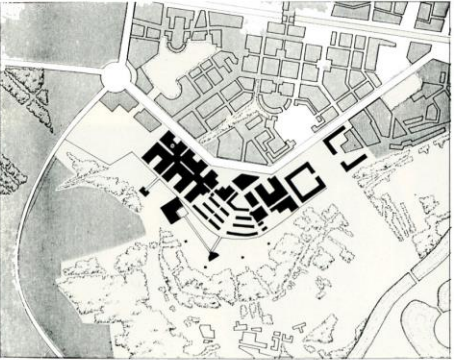
6 | 7



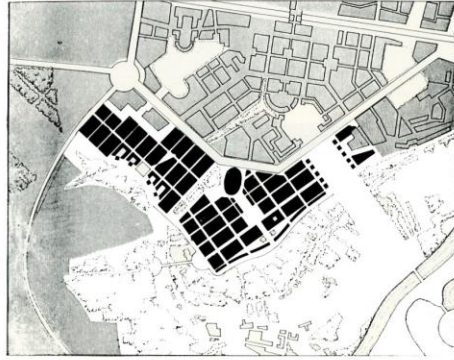
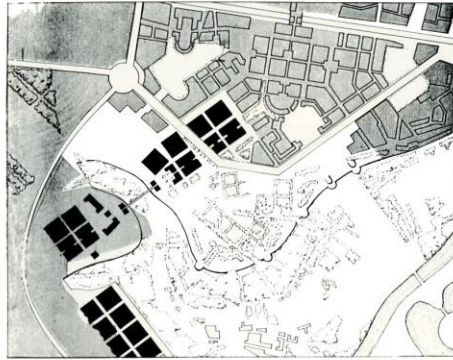
8



9 | 10



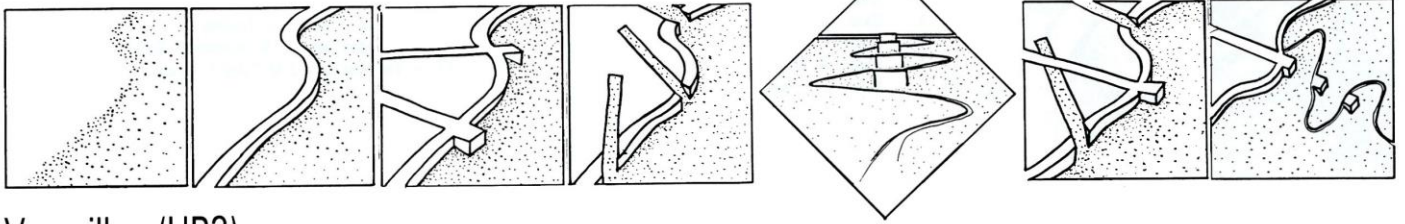
11



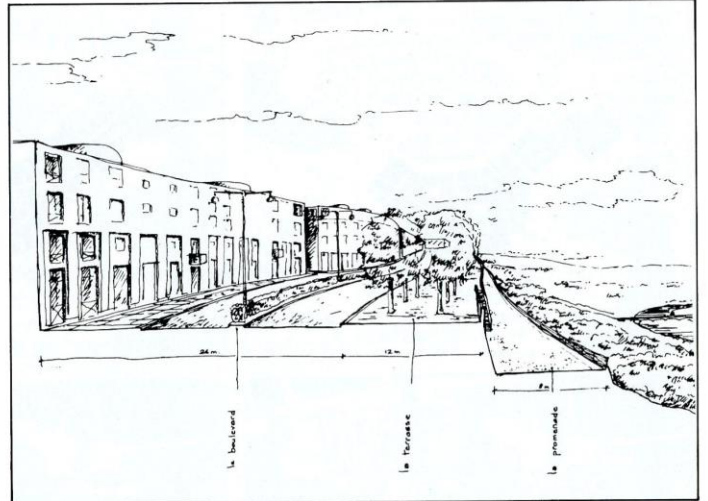
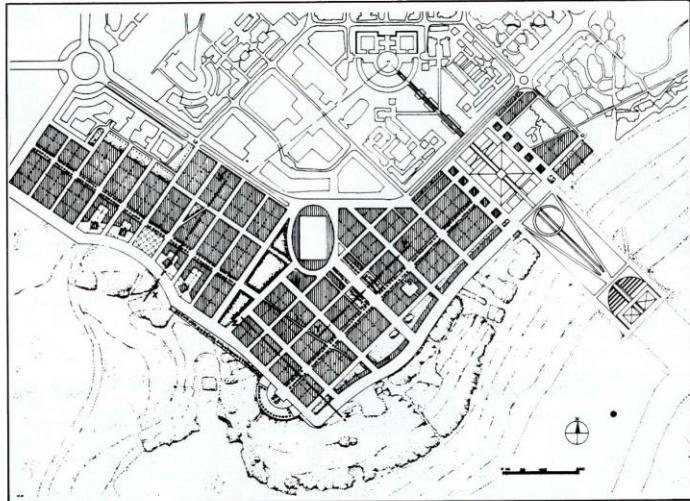
12 | 13



Versailles (Ecole du paysage)



Versailles (UP3)

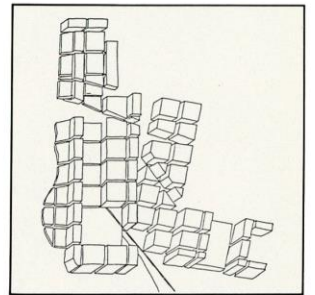
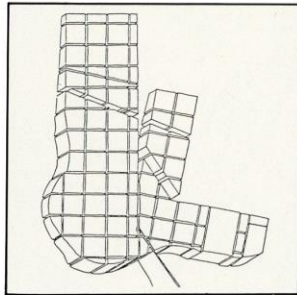
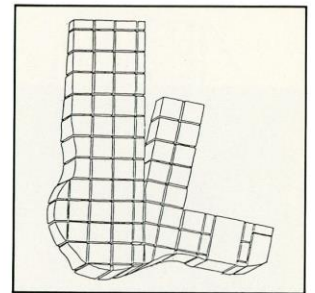
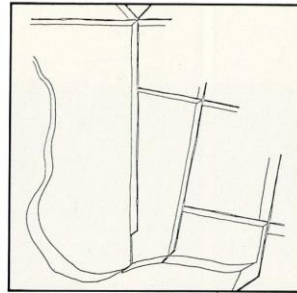
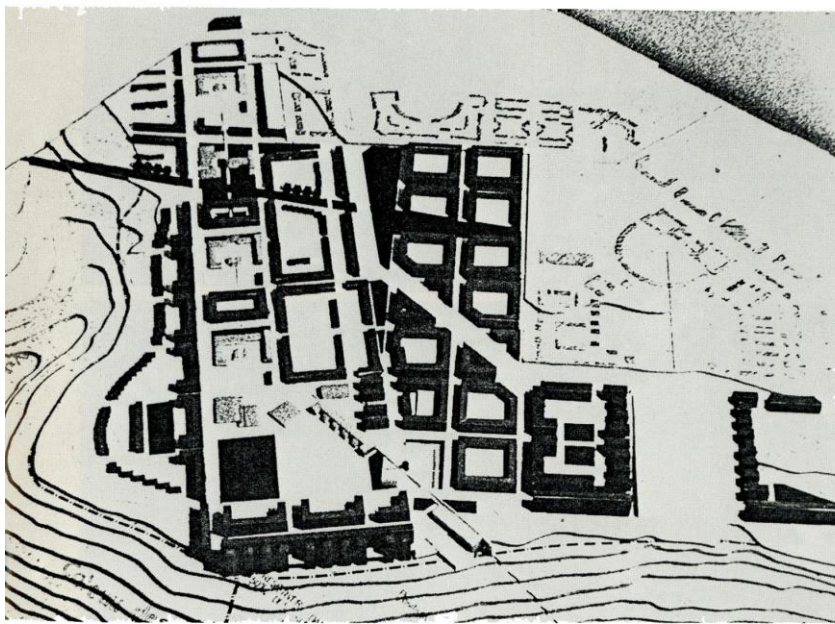


MANUEL PRATIQUE DU LOTISSEUR

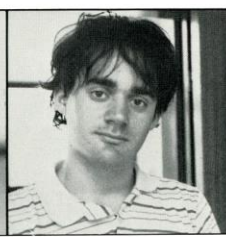
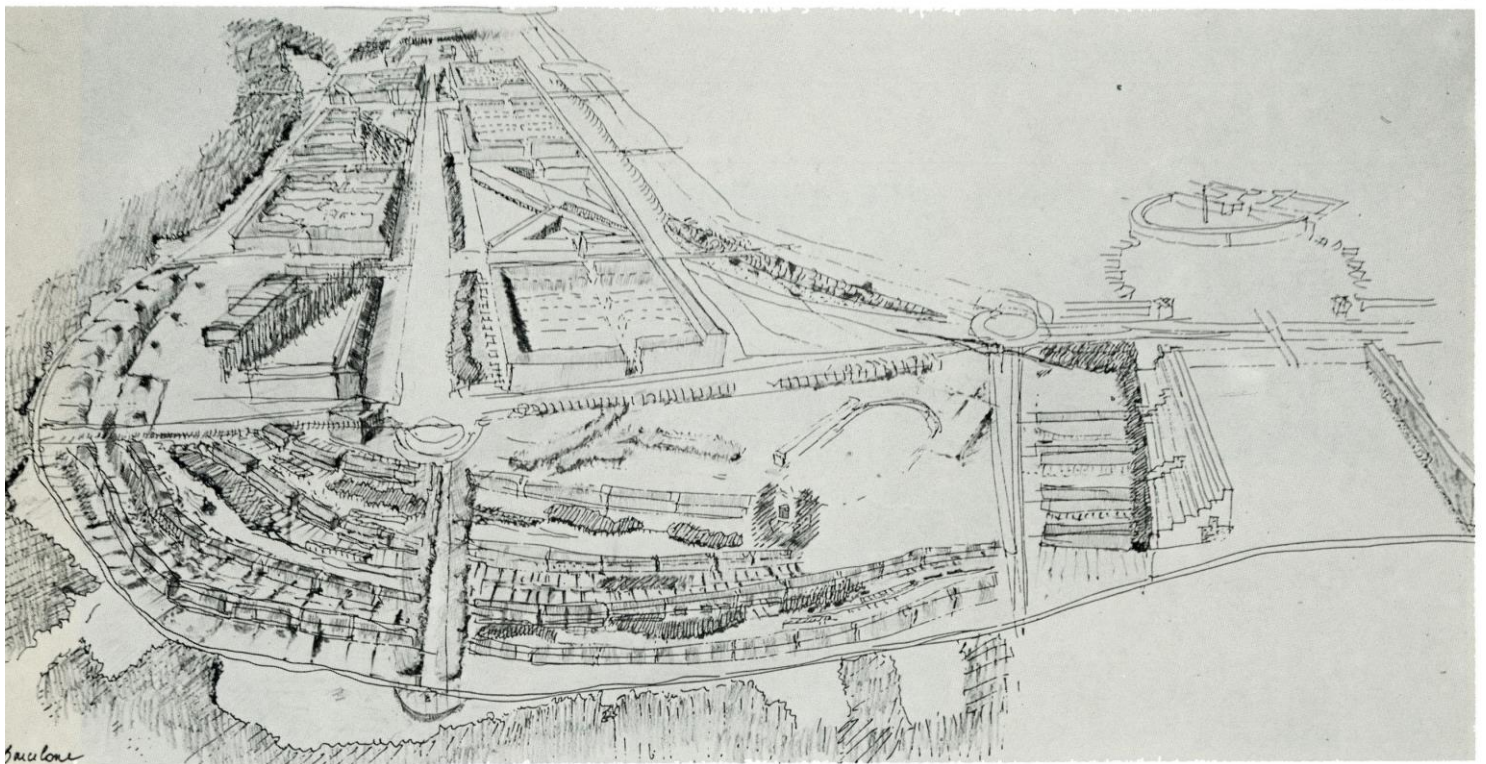
Ilots de base	Principes	Remplissage et comptage pour bâtiments homogènes		densification
A				
B				
C				
D				



Nancy (UP)

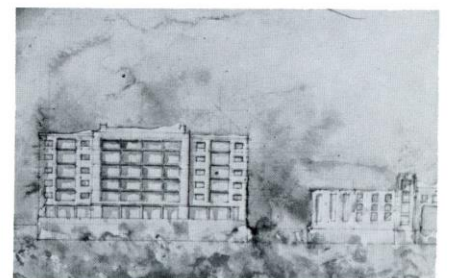
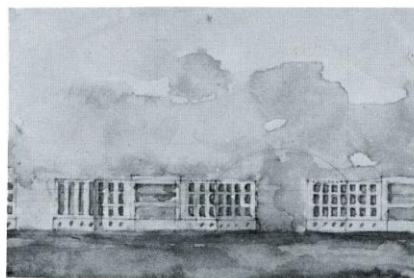
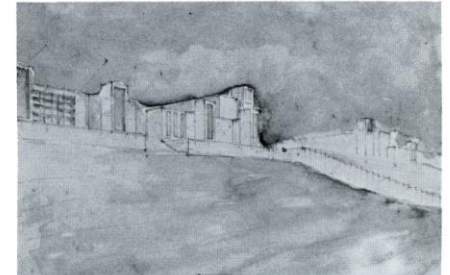
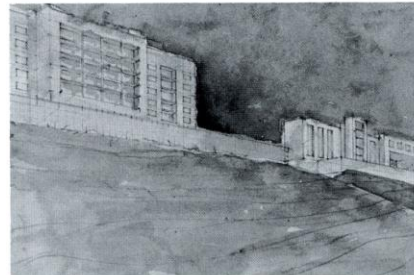
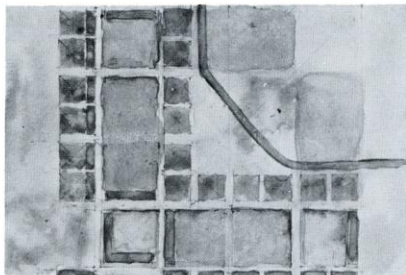
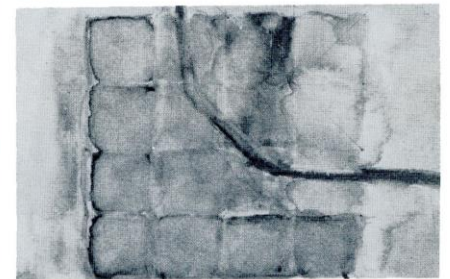
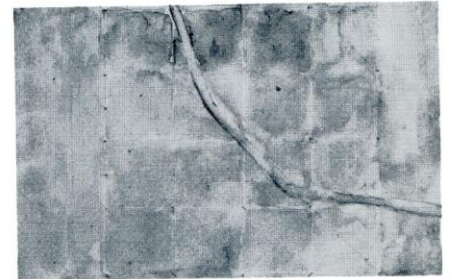
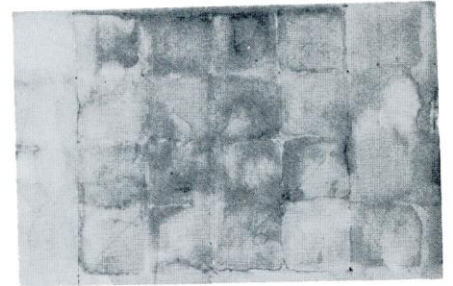
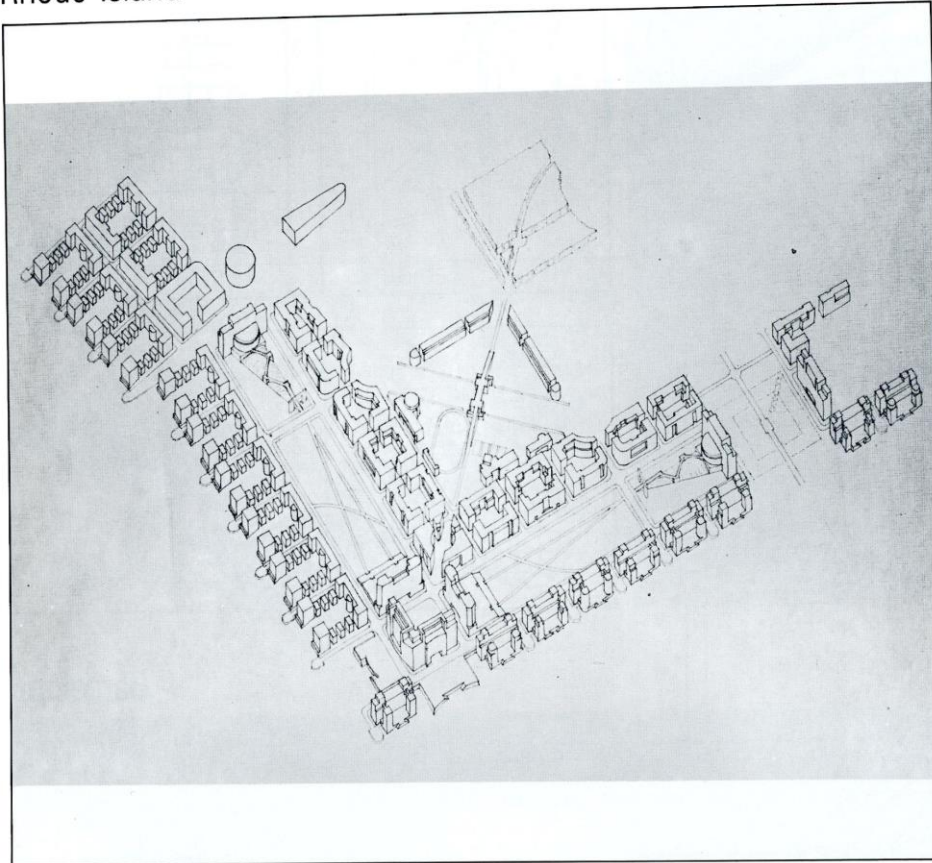


Barcelone



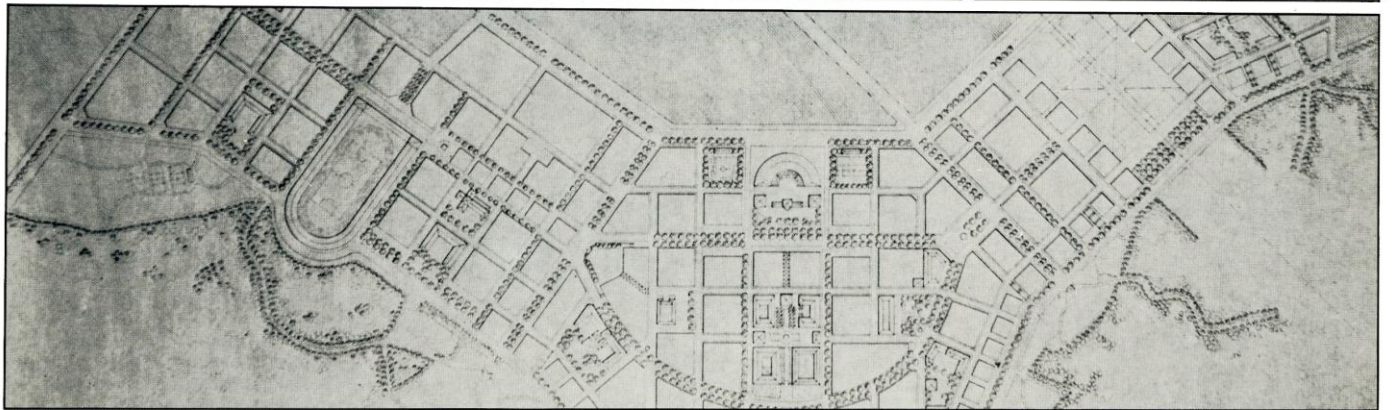
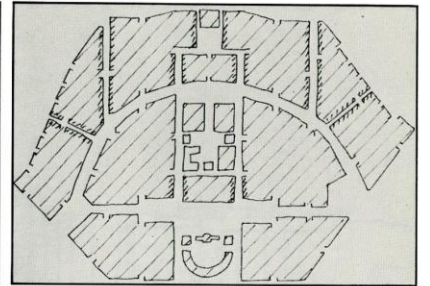
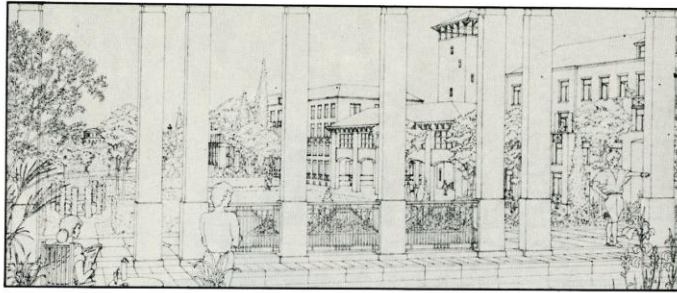


Rhode Island

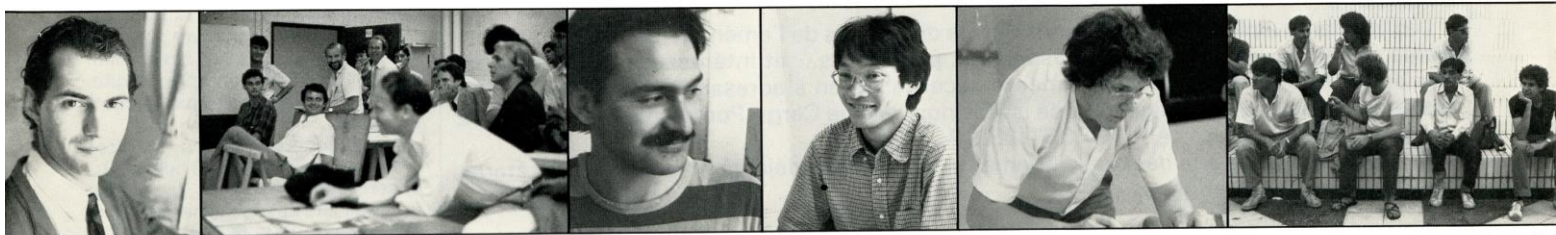
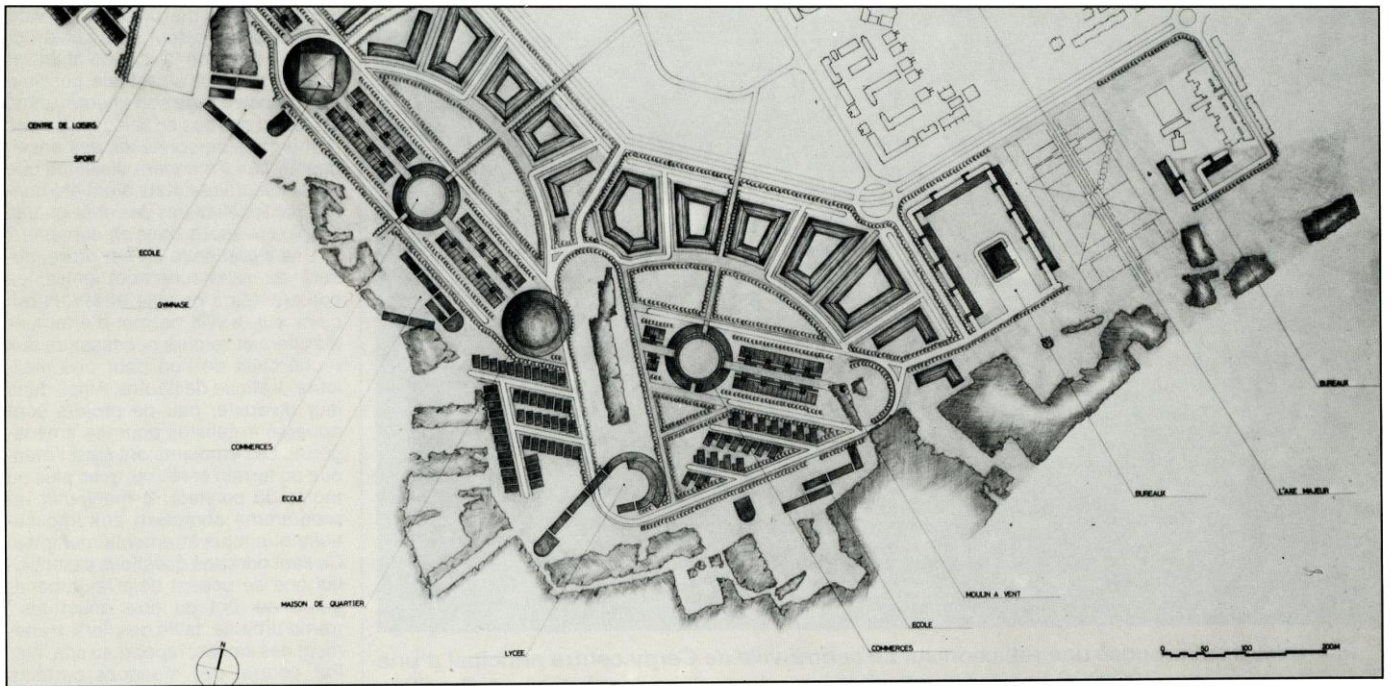




La Cambre

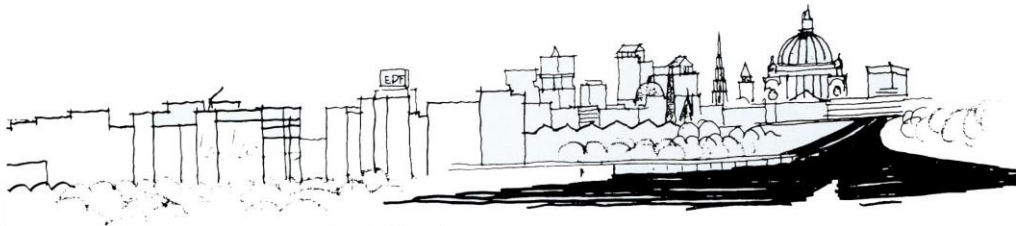


Université de Kyoto





## PROGRAMME 1984



Dans une structure déjà figée, tout type d'intervention reste néanmoins possible – y compris sur le profil de la ville...

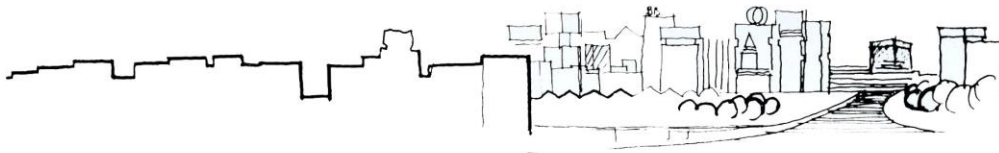


Photo Cécile de Courcy



En 1984, il est proposé une réflexion sur *Le centre-ville de Cergy* centre principal d'une agglomération de 200 000 habitants et chef-lieu d'un département de 1,2 million d'habitants.

Les étudiants diplômables concernés par les disciplines de l'aménagement urbain : urbanisme, architecture, ingénierie, paysagistes, plasticiens... et intéressés par cette initiative pourront obtenir les renseignements nécessaires en s'adressant à M. Gaillard, Etablissement public d'Aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise BP 47 — 95012 Cergy-Pontoise Cedex. Tél. : (3) 031.23.93.

Après avoir vérifié que ces renseignements ne sont pas déjà disponibles au secrétariat de leur université d'origine.

(suite de la page 4)

Des récompenses (stages et bourses) sont attribuées aux meilleurs projets.

### Un premier bilan

Conformément aux intentions, les Ateliers d'Été de Cergy ont pu être un lieu de débat : débat à trois entre étudiants, aménageurs et concepteurs (à la fois universitaires et praticiens de la construction) ; débat entre étudiants sur la base commune de leur projet et sur leurs pratiques universitaires ; débat des universitaires entre eux et débat général, la plupart du temps même trop informel. Une meilleure connaissance de la maîtrise d'œuvre urbaine constitue le deuxième apport. Souvent en effet seul l'exercice libéral de l'architecte constructeur est considéré comme étant le métier d'architecte. Le vide entre le planificateur et le constructeur commence à se combler et l'idée d'une autre pratique possible commence à faire son chemin, dans la plupart des cas en liaison avec des recherches personnelles des enseignants. Qui s'étonnera d'ailleurs que les meilleurs résultats aient été donnés par les étudiants des enseignants les plus avancés dans ce domaine ?

Une expérience de cet ordre, au-delà du rapprochement entre les constructeurs de ville et les théoriciens sur la ville permet d'effectuer les allers et retours nécessaires aux recherches de l'un pour une meilleure pratique de l'autre. Ainsi, dans leur diversité, peu de projets sont apparus irréalistes pour les aménageurs. Les étudiants ont saisi l'étendue du terrain et réussi, avec plus ou moins de bonheur, à manipuler un programme complexe aux implications et enchevêtrements multiples. Ce sont donc les questions essentielles que se posent déjà les aménageurs qui ont pu être débattues : trame urbaine, taille des îlots, traitement des limites, rapport au site, etc. Par contre, des manques certains sont apparus dans l'approche « résidentielle » du problème et dans les moyens à mettre en œuvre pour que dès son origine, ce quartier neuf puisse constituer sa propre histoire, point probablement le plus difficile à approcher.

La préoccupation de maîtrise d'œuvre urbaine apparaît néanmoins encore très européenne, hypothèse à vérifier lors de prochaines sessions des Ateliers d'Été ■



Ateliers d'été de Cergy — Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise  
BP 47 95012 Cergy Cedex — tél. : (3) 031.23.93

Ce document a été établi sur la base d'un article publié en décembre 1983 dans le n° 199 de la Revue « Urbanisme », 62 rue Ampère — 75017 Paris